

Certificat de conseil en organisation et en management du changement

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **conseil aux entreprises**

Code(s) NAF : **70.22Z**

Code(s) NSF : **315n**

Code(s) ROME : **M1402**

Formacode : **32043**

Date de création de la certification : **01/07/2008**

Mots clés : **Accompagnement**, **services**, **conseil**, **Consultant**

Identification

Identifiant : **2548**

Version du : **06/06/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **Consultant expert**

Non formalisé :

■ **Consultant expert**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Cette certification vise à certifier la démarche qualité d'un(e) consultant(e) dans les conseils qu'il peut prodiguer, que cela soit en interne ou en externe, ainsi que la démarche à suivre pour accompagner les organisations dans leur changement

Les compétence qu'a un consultant/e lui permettent de concevoir les processus de changements technologiques, organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, démarche qualité, sécurité, ...) selon les finalités attendues.

Le/la consultant/e Expert(e) analyse les besoins et définit les objectifs ainsi que le cadre de l'intervention. Il présente des solutions et préconise des améliorations en matière d'organisation, de procédures, d'outils,...

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

■ non

Descriptif général des compétences constituant la certification

Nous avons 5 compétences constituant la certification:

Compétence 1: Analyser la demande du client et développer la relation commerciale

Compétence 2: Faire une veille afin de proposer des prestations adaptées et innovantes.

Compétence 3: Elaborer une proposition de conseil et présenter les différents scénarios possibles au client

Compétence 4: Piloter un projet

Public visé par la certification

■ salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, auto entrepreneurs

Compétence 5: Accompagner le changement et mettre en place des actions de formations

Modalités générales

La certification intervient à l'issue d'un parcours de formation dont le contenu est adapté à la cible et au public.

La durée du parcours de formation varie entre 10 et 30 jours (70 à 210 heures) selon les publics et les compétences à acquérir.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Cette certification/habilitation permettra aux stagiaire d'améliorer la qualité des conseils qu'ils peuvent prodiguer à leurs clients.

Cette certification leur permettra de mettre en avant leur expérience et de contribuer développement d'une expertise pointue qu'ils pourront valoriser aussi bien dans le cadre de la gestion de projets internes ainsi qu'auprès d'entreprises externes si il intervient dans un cabinet de conseil ou une entreprise de service numérique (ESN)

Pour l'entité utilisatrice

Cette certification permettra aux entités utilisatrices de s'assurer que le titulaire de cette certification a d'une part les compétences d'un consultant(e) qui lui permettent d'assurer plus facilement le management de projet, et d'autre part qu'il a la posture de consultante(e) qui est indispensable pour faciliter le management du changement (qu'il soit humain , technologique ou dans les processus)

Evaluation / certification

Pré-requis

Le titulaire doit justifier:

- D'une qualification reconnue par une expérience et/ou un diplôme spécifique
- Justifier d'une expérience significative dans un secteur d'activité ou une fonction donnée

Compétences évaluées

Les 5 compétences évaluées sont:

Compétence 1: Analyser la demande du client et développer la relation commerciale

Compétence 2: Faire une veille afin de proposer des prestations adaptées et innovantes.

Compétence 3: Elaborer une proposition de conseil et présenter les différents scénarios possibles au client

Compétence 4: Piloter un projet

Centre(s) de passage/certification

- IPE - SAS ANAPIJ - <http://www.ipe-paris.fr>

Compétence 5: Accompagner le changement et mettre en place des actions de formations

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

AUCUN

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Un certificat de compétence est remis au titulaire

Plus d'informations

Statistiques

20 à 25 certifiés / an moyenne

Autres sources d'information

—